

Honoraires de transaction

PRESTATIONS PROPOSÉES

HONORAIRES TTC¹

VENTE

Modalités A la charge de
(%, forfait, tranches)

Appartement.....
Maison.....
Terrain.....
Autres ventes (lots de lotissement, ventes en l'état futur
d'achèvement, garage.....

5% du prix de vente*
5 % du prix de vente*
6 % du prix de vente*
5 % du prix de vente*

VENDEUR

*Transactions de 0 à 100.000 €
*Transactions de 101.000 à 200.000 €

Forfait : 7500 €
Forfait : 10.000 €

LOCATION

Locaux d'habitation ou mixtes (soumis à la loi du 6 juillet 1989)²
. négociation, rédaction de bail, état des lieux.....

6 % du loyer annuel
hors charges dans la
limite de 8€/m² + 3 €
/m² pour d'état des
lieux

Locataire et bailleur

Locaux meublés et de droit commun
. négociation, état des lieux, rédaction de bail

6 % du loyer annuel
hors charges dans la
limite de 8€/m² + 3 €
/m² pour d'état des
lieux

Locataire et bailleur

Locaux commerciaux
. négociation.....
. état des lieux.....
. rédaction de bail

Locaux professionnels
. négociation.....
. état des lieux.....
. rédaction de bail.....

Locations saisonnières
. négociation.....
. état des lieux.....
. rédaction de bail

GLIERES IMMOBILIER - 113 rue Saint François de Sales
74570 THORENS-GLIERES ☎ 04 50 22 83 96 - 📠 09 72 12 10 36
Info@glieresimmobilier.fr - www.glieresimmobilier.fr
Eurl. Au capital de 5000 Euros - Siret 513 171 231 00014 - APE 6831Z
Carte Professionnelle N°CPI 7401 2018 000 029 678 délivrée par la
CCI d'Annecy - Garantie financière GALIAN 120.000 euros



Avec le cube, c'est carré.

www.fnaim.fr

La remise d'une note est obligatoire.

Honoraires au 01/04/17

TVA au taux en vigueur à 19,60 % incluse / * Le partage des honoraires par moitié entre bailleur et locataire est obligatoire.